Après l'esclavage, le 17 octobre 1961... La coupe de la repentance déborde !



En reconnaissant la responsabilité de l'Etat et en rendant hommage aux « victimes » de la manifestation interdite du 17 octobre 19611[1], François Hollande s'est comporté en militant sectaire, non en président de tous les Français. D'autant plus que, pour les historiens de métier, les prétendus « massacres » du 17 octobre 1961 constituent un tel exemple de manipulation qu'ils sont étudiés comme un cas exemplaire de fabrication d'un mythe ; comme Timisoara en Roumanie, comme les « couveuses » au Koweit ou encore comme les « armes de destruction massive » en Irak !!!

Tout repose en effet sur des chiffres gonflés ou manipulés et sur des cadavres inventés. Dans une inflation du nombre des morts, les amis du FLN algérien et les porteurs de valises communistes ont ainsi joué sur les dates, additionnant aux 3 morts avérés du 17 octobre ceux des jours précédents ainsi que les décès postérieurs. Pour eux, tout Nord Africain mort de mort violente durant le mois d'octobre 1961 est forcément une victime de la répression policière...même les victimes des accidents de la circulation.

Il est possible d'affirmer cela sans crainte d'être démenti car :

- En 1998, le Premier ministre de l'époque, le socialiste Lionel Jospin, constitua une commission présidée par le conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern qu'il chargea de faire la lumière sur ces évènements. Fondé sur l'ouverture d'archives jusque là fermées, le rapport remis par cette commission fit litière des accusations portées contre la police française1[2]. Or, ce rapport consultable sur le net n'a visiblement pas été lu par François Hollande.
- En 1999, Jean-Paul Brunet, universitaire spécialiste de la période, publia un livre extrêmement documenté qui démontait la thèse du « massacre » du 17 octobre (Brunet, J-P., *Police contre FLN. Le drame d'octobre 1961*. Paris).
- En 2003, le même Jean-Paul Brunet publia un nouveau livre (*Charonne, lumière sur une tragédie*.Paris) dans lequel il démontrait que le prétendu « rapport de police » faisant état de 140 morts le 17 octobre, document qui sert de point de départ à J.L Einaudi, auteur du livre sur lequel repose toute la manipulation (*Octobre 1961, un massacre à Paris*), n'a jamais existé.

Reprenant la liste des morts donnée par Einaudi, il montre également que la majorité des décès remonte à des dates antérieures au 17 octobre et il prouve que ce dernier a manipulé les chiffres, additionnant les cadavres non identifiés reçus à l'*Institut Médico Légal* au nombre des disparus et même (!!!) à celui des Algériens transférés administrativement en Algérie après qu'ils eurent été arrêtés le 17 octobre. Il montre enfin qu'Einaudi a compté plusieurs fois les mêmes individus dont il orthographie différemment les noms...

Monsieur Hollande pouvait-il ignorer tout cela ? Si oui, la nullité ou l'aveuglement militant de ses conseillers laisse pantois.

Quel est donc le vrai bilan de cette manifestation?

- Le 17 octobre 1961, alors que se déroulait dans Paris un soi-disant massacre, l'*Institut Médico Légal* (la Morgue), n'a enregistré aucune entrée de corps de « NA » (NA= Nord Africain dans la terminologie de l'époque).
- Le 17 octobre 1961, de 19h30 à 23 heures, il n'y eut qu'une seule victime dans le périmètre de la manifestation et ce ne fut pas un Algérien, mais un Français nommé Guy Chevallier, tué vers 21h devant le cinéma REX, crâne fracassé. Par qui ?
- En dehors du périmètre de la manifestation, « seuls » 2 morts furent à déplorer, Abdelkader Déroues tué par balle et retrouvé à Puteaux et Lamara Achenoune tué par balle et étranglé, gisant dans une camionnette, également à Puteaux. Rien ne permet de dire qu'ils furent tués par les forces de l'ordre.

Le 18 octobre, à 04 heures du matin, le bilan qui parvint à Maurice Legay le directeur général de la police parisienne fut donc de 3 morts. Nous sommes donc loin des dizaines de morts et de « noyés » auxquels l'actuel occupant de l'Elysée a rendu hommage !!!

Certes, nous dit-on, mais les cadavres ont été déposés à la morgue les jours suivants. Faux, car ce n'est pas ce qu'indiquent les archives de l'*Institut Médico Légal* de Paris puisque, entre le 18 et le 21 octobre, « seuls » 4 cadavres de « NA » furent admis à la Morgue :

- Le 18 octobre, Achour Belkacem tué par un policier invoquant la légitime défense et Abdelkader Benhamar mort dans un accident de la circulation à Colombes.
- Le 20 octobre, Amar Malek tué par balles par un gendarme.
- Le 21 octobre Ramdane Mehani, mort dans des circonstances inconnues.

Nous voilà donc bien loin des 100, 200 ou même 300 morts « victimes de la répression » avancés par certains et pour lesquels M. François Hollande a reconnu la responsabilité de la France !!!

D'autant plus que le « <u>Graphique des entrées de corps « N.A » (Nord-africains) par jour. Octobre 1961 »1[3]</u>, nous apprend que du 1° au 30 octobre 1961, sur les 90 corps de « NA » entrés à l'*Institut Médico Légal*, **la plupart étaient des victimes du FLN**.

Plus encore, pour toute l'année 1961, 308 cadavres de « N.A » entrèrent à l'IML, la plupart ayant péri dans la guerre inexpiable que le FLN menait contre ses opposants partisans de l'Algérie française ou du MNA de Messali Hadj. Ainsi, au

mois d'octobre 1961, sur les 34 cadavres de « N.A » retirés de la Seine ou de la Marne, notamment aux barrages de Suresnes et de Bezons puis conduits à l'IML, la quasi totalité étaient des harkis, des partisans de la France ou des membres du MNA, une des méthodes d'assassinat du FLN consistant à noyer ses opposants. La police française n'est pour rien dans ces noyades.

François Hollande devra donc rendre compte au tribunal de l'Histoire car il a couvert de son autorité un mensonge, une manipulation, un montage grossier qui va être utilisé contre la France par ceux que son ministre de l'Intérieur a qualifiés d' «ennemis de l'intérieur ».

Pour en savoir plus :

- Brunet, J-P., (2002) « Enquête sur la nuit du 17 octobre 1961 ». <u>Les Collections de</u> l'Histoire, hors série n°15, mars 2002.
- Brunet, J-P., (2008) « Sur la méthodologie et la déontologie de l'historien. Retour sur le 17 octobre 1961 ». Commentaire, vol 31, n°122, été 2008.
- Brunet, J-P., (2011) « Combien y a-t-il eu de morts lors du drame du 17 octobre 1961 ? ». Atlantico, 17 octobre 2011.

Bernard Lugan 17/10/12